tracée sa raison et son patriotisme. Après la résurrection du gouvernement de combat, qui donna une nouvelle preuve de l'impuissance des anciens partis, il vota contre la dissolution de la Chambre des députés (22 juin 1877). Pendant la période électorale qui suivit, il se prononça à diverses reprises pour la politique des 363. « Dans la situation violente qui nous est faite, écrivait-il à M. Edouard Fayolle, nous avons à défendre le principe même du gouvernement représentatif contre les entreprises du pouvoir personnel. Toutes les dissidences de détail disparaissent devant ce grand intérêt. » Lorsque, malgré les efforts suprêmes du gouvernement, le pays eut renvoyé à la Chambre une nouvelle majorité républicaine, M. de Lavergne protesta contre la résistance du pouvoir aux vœux de la nation, en votant contre l'ordre du jour de M. de Kerdrel (19 novembre). Il a été nommé, en octobre 1876, professeur d'économie rurale à l'institut agronomique, et promu commandeur de la Légion d'honneur en 1878. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit: *Eloge historique du duc Decazes* (1863, in-8°); *Eloge historique de M. de Gasparin* (1864, in-8°); les *Economistes français du* XVIIIe *siècle* (1870, in-8°). Il a publié, en 1877, la 4e édition de l'*Economie rurale de la France avant* 1789, ouvrage devenu classique.

LAVERGNE (Bernard-Martial-Barthélemy), homme politique français, né à Montredon (Tarn) en 1815. Reçu docteur en médecine, il alla exercer son art dans sa ville natale, où il devint un des chefs du parti démocratique. En 1849, les électeurs du Tarn l'envoyèrent siéger à l'Assemblée législative par 41,496 voix. M. Bernard Lavergne fit partie de la gauche républicaine et vota constamment contre les mesures de réaction adoptées par cette Chambre, notamment contre l'état de siége, la mutilation du suffrage universel, etc. Après avoir protesté contre le coup d'Etat du 2 décembre, il reprit l'exercice de la médecine, mais n'en continua pas moins à faire une opposition constante au despotisme que subissait la France. Il contribua au réveil de l'opinion en province en publiant des articles dans le *Temps* et la *Gironde*, et en combattant avec ardeur les candidatures officielles. Lors des élections du 8 février 1871, M. Bernard Lavergne obtint dans le Tarn 18,075 voix sans être élu. Aux élections du 20 février 1876, il posa sa candidature dans l'arrondissement de Gaillac (Tarn). « Je crois de la façon la plus sincère et la plus absolue, dit-il dans sa profession de foi, que le gouvernement républicain seul peut aujourd'hui sauver la France... Je crois, non moins énergiquement, que l'unique moyen d'assurer la paix indispensable à son relèvement est dans la sagesse et la modération, non-seulement de ceux qui sont au timon des affaires, mais aussi et surtout de ceux qui formeront la majorité des deux corps électifs. » Elu député par 10,324 voix contre M. de Gélis, monarchiste, M. Bernard Lavergne alla siéger au centre gauche et vota constamment avec la majorité républicaine. Le 18 mai 1877, il s'associa à la protestation des gauches contre le message présidentiel, puis il fit partie des 363 qui votèrent un ordre du jour de blâme contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, il publia dans le Tarn des brochures pour éclairer les électeurs sur la situation, et fut poursuivi par ordre du gouvernement qui le fit condamner à deux reprises à l'amende. Malgré tous les efforts de l'administration pour le faire échouer, M. Bernard Lavergne ne fut pas moins réélu député le 14 octobre 1877, par 9,949 voix contre 8,231 données à M. le baron Decazes, candidat officiel et monarchiste. A la nouvelle Chambre, il a repris son siége au centre gauche, et il a continué à voter avec la majorité républicaine.

* **LAVERTUJON** (André-Justin), publiciste et homme politique. — Après le renversement de M. Thiers du pouvoir, il donna sa démission de consul général à Amsterdam (27 mai 1873), et il revint à Paris. Depuis lors, il a collaboré à divers journaux, notamment au *Temps*, où il a remplacé M. Maurice Block comme rédacteur de la partie économique.

* **LAVEUR** s. m. — Techn. Instrument servant à laver les sables aurifères et à en séparer les parcelles d'or qu'ils contiennent.

— **Encycl.** Depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, les moyens usités pour la récolte de la poudre d'or provenant des sables aurifères étaient restés les mêmes; ces procédés primitifs consistaient en sébiles ou en calebasses que l'opérateur, ou orpailleur, chargeait de sable et qu'il agitait dans l'eau; par sa densité, l'or se rassemblait au fond de la sébile, et le sable était entraîné par l'eau. L'opération s'appelait *battée*. Beaucoup d'or était perdu dans cette manipulation, qui était lente et demandait une certaine habileté de main. Depuis une trentaine d'années, pour l'exploitation du quartz aurifère qui prit rapidement un très-grand développement, on se servit de rigoles en bois sur lesquelles on chargeait les sables que des courants d'eau plus ou moins rapides, plus ou moins puissants délitaient.

Tous ces procédés ont aujourd'hui fait place à un ingénieux instrument qui porte le nom de *laveur* hydraulique-centrifuge Bazin, d'une simplicité admirable et à l'aide duquel un ouvrier fait le travail de vingt personnes et ne laisse pas échapper la moindre parcelle de l'or contenu dans les sables, boues, graviers et autres matières.

Le but de l'inventeur était d'opérer la séparation de matières de différentes densités, sous l'eau, par la force centrifuge, à l'aide de cuvettes rotatives plus ou moins creuses, dont les courbes, plus ou moins accentuées, offrent une certaine résistance à l'expulsion des matières projetées du centre à la circonférence desdites cuvettes par l'action de chasse et de poussée due à la force centrifuge. En un mot, le principe du *laveur* Bazin réside essentiellement dans l'emploi de la force centrifuge, sous l'eau, pour obtenir la séparation de matières de densités différentes. On commence par déposer les sables aurifères dans la cuvette immergée; puis, au moyen de trois ou quatre petites secousses alternatives d'un quart de cercle environ, le sable se trouve tassé et égalisé dans l'appareil, maintenu à 5 ou 6 centimètres sous l'eau sur un axe vertical et que l'on fait mouvoir à l'aide d'une manivelle. On met en marche le système en imprimant à la cuvette-*laveuse* un mouvement de rotation que l'on accélère progressivement. Quelques révolutions de la cuvette suffisent pour obtenir la division et le classement des matières par suite de la résistance provenant de la masse d'eau, inerte encore. Alors la force centrifuge agit et projette toutes les matières contre la circonférence de la cuvette. L'eau, qui d'abord déterminait la division et le classement des matières, fait alors office de pondérateur à l'action de chasse et de poussée centrifuge, modère son énergie et régularise sa puissance d'expulsion. Le sable traverse le milieu liquide, monte le long des parois de la cuvette, subissant l'action rotative et l'action centrifuge, s'échappe tangentiellement, en raison de la résultante de ces deux forces combinées, et tombe dans la cuve au centre de laquelle manœuvre l'appareil. Quant à l'or, qui pèse dix-huit fois plus que le sable, l'action de rotation ayant moins d'effet sur lui, il est projeté, en raison de la force centrifuge, le long de la paroi de la cuvette et y monte jusqu'à ce qu'il se soit équilibré. Lorsque l'opérateur juge le lavage terminé, c'est-à-dire lorsqu'il pense avoir suffisamment concentré et enrichi les matières qui restent encore dans la cuvette, il arrête le mouvement de rotation de l'appareil, et les matières restantes retombent au fond de la cuvette. Généralement le résidu en sable et or est la trois millième partie des matières déposées primitivement. La charge d'une cuvette est de 8 litres.

Un *laveur* à cuvettes Bazin peut débiter communément 6 tonnes de sable aurifère par 10 heures de travail effectif. Ce *laveur* ne s'applique pas seulement à la récolte de l'or. Il est utilisé pour le platine, pour l'argent et même pour le diamant. Sa découverte date de la fin de 1876; il fut immédiatement adopté pour les placers d'Australie et de Californie, où il fit merveille. Il se répandit bientôt dans tous les pays à or et à diamants.

LAVEY, village de Suisse, cant. de Vaud, sur la rive droite du Rhône. Un pont le relie à la rive gauche, qui appartient au Valais. Ce village possède des eaux minérales trop peu recherchées. L'établissement thermal est situé à peu de distance des habitations, au pied de la montagne de Morcles. Les eaux, qui sont fortement iodurées et ont une température de 45°, conviennent dans le traitement des scrofules; les habitants du pays en profitent presque seuls, quoiqu'il n'y ait en France aucun établissement thermal de la même nature et que les eaux soient préférables à celles des stations du Rhin. Il y a à Lavey deux hôtels, où les baigneurs sont assez bien traités.

LAVIANO (Pietro), marquis DEL TITO, auteur dramatique italien, né à Naples en 1821. A l'âge de vingt ans, déjà docteur en philosophie, M. Laviano fit jouer un drame, *Il Figlio del condamnato*, qui fut assez mal accueilli. Le jeune homme eut le bon sens de comprendre que le théâtre exige plus de maturité. Il se contenta de travailler pour un journal de Naples, *Il Museo*, à qui il fournit une étude sur le *Théâtre antique et moderne*. Il n'aborda de nouveau la scène qu'en 1855, et cette fois avec succès; sa comédie, la *Fattoria del Cervo d'oro*, fut très-bien accueillie; la *Mezza onesta*, qu'il fit jouer l'année suivante, réussit pareillement. La *Maschera* fit, au contraire, une chute éclatante. *Il Giorno di Parini* (en vers) fut vivement applaudi et attira sur l'auteur l'attention de l'Italie entière. On doit, en outre, à M. Laviano quelques petites pièces de société fort agréables: *Porpora a Vienna*, *Dopo la pioggia il sereno*, *Non entrate per la finestra*, etc.

* **LAVIEILLE** (Jacques-Eugène-Adrien), graveur français. — Il est mort à Paris en 1862.

LAVIGNE (Hubert), sculpteur français, né à Cons-la-Granville (Meurthe-et-Moselle) en 1818. Il commença l'étude de la sculpture sous la direction de son père, puis il se rendit à Paris, où il entra à l'Ecole des beaux-arts (1835), et où il eut pour maîtres Ramey et Dumont. En 1843, M. Lavigne remporta le second prix de Rome avec un bas-relief sur la mort d'Epaminondas. Il débuta au Salon de 1849 par une statue en plâtre de la *Vierge immaculée*, et par 9 médaillons en plâtre. Depuis lors, il a exposé: l'*Urne du X décembre*, buste de *M. G. de C.* (1850); un bénitier (1852); buste en marbre de *M. Guillaume de Chocqueuse* (1873); buste en bronze de *Mme L.* (1855); *Jeune faune*, statue en plâtre (1857); *Jeune faune* en bronze, *Retable d'autel*, bas-relief (1859); l'*Amour*, statue en plâtre (1861); qui a figuré en marbre au Salon de 1863; deux bustes (1864); *Notre-Dame d'Août*, statue en plâtre (1865); *Petit faune*, en marbre (1866); *Psyché*, statue en plâtre (1867); bustes d'*Enfant* et de *Jeune fille* (1868); deux bustes d'*Enfants* (1869); *Psyché*, statue en marbre (1870); buste en bronze de *M. L.* (1873); *Persée*, statue en plâtre (1874); *Discobole au repos*, statue en plâtre (1875); *Daphnis*, statue en plâtre (1876); *Mercure inventant la lyre* (1877), etc. M. Lavigne a exécuté, en outre, de nombreux travaux pour les monuments publics. Nous citerons, entre autres: des bas-reliefs représentant des épisodes de la vie de la Vierge et des figures d'apôtres, dans la chapelle funéraire de Dreux; le *Génie de l'eau*, le *Génie de la vapeur*, le *Génie impérial*, groupe; la *Récolte*, fronton au nouveau Louvre; des *Enfants*, à la fontaine Saint-Michel; la *Nativité* et le *Crucifiement*, bas-reliefs pour la chapelle de Chantemerle (1868); *Montaigne*, *Bacon*, *Descartes*, *Newton*, *Voltaire*, *Gœthe*, médaillons, dans la grande salle de la Bibliothèque nationale; la restauration du *Fronton de l'horloge* du Palais-Royal; *Pierre Lombard*, statue en pierre pour l'église de la Sorbonne; un *Ange*, pour un tombeau; le buste de *Cuvier*, pour l'Ecole normale supérieure (1814), etc. Ce laborieux artiste a obtenu des médailles de 3e classe aux Salons de 1861 et de 1863.

* **LAVIT**, bourg de France (Tarn-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. S.-O. de Castelsarrasin, près de la rive gauche de la Sère; pop. aggl., 990 hab. — pop. tot., 1,524 hab.

* **LAVOLLÉE** (Charles-Hubert), littérateur. — Il a publié dans ces dernières années: les *Expositions de l'industrie et l'Exposition universelle de* 1867 (1867, in-12); *Conférence Montesquieu* (1870, in-8°); l'*Ecole centrale des arts et manufactures* (1872, in-8°); les *Chemins de fer et l'enquête parlementaire* (1872, in-8°); *Négociations avec l'Allemagne, la convention postale* (1872, in-8°); la *Question des chemins de fer en* 1875 (1875, in-8°); la *Réforme judiciaire en Egypte* (1875, in-8°), etc.

* **LA VOULTE**, ville de France (Ardèche), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. N.-E. de Privas, sur la rive droite du Rhône; pop. aggl., 3,982 hab. — pop. tot., 4,615 hab.

* **LAVOÛTE-CHILHAC**, bourg de France (Haute-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. S. de Brioude, dans une presqu'île formée par l'Allier, au confluent de l'Avesne; pop. aggl., 614 hab. — pop. tot., 749 hab.

LAVROFFITE s. f. (la-vro-fi-te). Minér. Variété de pyroxène aluminifère, trouvée près du lac Baïkal.

LAWSON (sir Wilfrid), homme politique anglais, né dans le Cumberland en 1829. Sir Lawson a hérité de son père, en 1867, du titre de baronnet. Il s'est lancé avec enthousiasme dans le mouvement des sociétés de tempérance et est devenu le chef reconnu de l'Alliance du Royaume-Uni. Aux élections de 1859, il fut nommé à Carlisle, contre M. Hodgson, membre de la Chambre des communes, et il présenta à cette assemblée des motions assez excentriques contre le commerce des liquides alcooliques. Battu par son concurrent aux élections de 1865, il a triomphé de nouveau en 1868 et en 1874. M. Lawson, membre du parti wigh, est un partisan déclaré de M. Gladstone, qu'il a suivi, en 1877, dans sa campagne contre les Turcs.

* **LAXOU**, et non **LAXON**, bourg de France (Meurthe-et-Moselle), cant., arrond. et à 4 kilom. de Nancy; pop. aggl., 1,044 hab. — pop. tot., 3,038 hab.

* **LAYARD** (Austin-Henri), homme politique et écrivain anglais. — Lors de l'insurrection des cipayes, il se rendit dans l'Inde (1858), pour étudier les causes qui l'avaient provoquée, puis il revint en Angleterre. En 1860, il fut nommé membre de la Chambre des communes, où il avait cessé de siéger depuis 1857. Appelé en 1861, par lord Palmerston, au poste de sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Layard conserva ces fonctions jusqu'en 1866. Deux ans plus tard, M. Gladstone, devenu premier ministre, le nomma commissaire général des travaux. L'année suivante, il accepta le poste d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire en Espagne, où il était encore lorsque, le 30 mars 1877, il fut appelé à remplacer M. Henry Elliot comme ambassadeur à Constantinople. Peu après, la guerre éclatait entre la Turquie et la Russie, guerre qui se terminait en janvier 1878 par l'écrasement des forces ottomanes et la marche triomphale des Russes sur Constantinople. Le cabinet anglais n'avait rien fait pour empêcher l'effondrement de l'empire. Les hommes d'Etat turcs, qui comptaient sur l'intervention britannique, éprouvèrent la plus cruelle déception. Plusieurs d'entre eux accusèrent alors M. Layard d'avoir encouragé la Porte à la résistance et de les avoir entretenus dans une illusion décevante sur les véritables intentions du cabinet de Saint-James.

LAYCOCK (Thomas), médecin anglais, né à Witherby (York) en 1822. Après de sérieuses études à l'université de Londres, M. Laycock vint compléter son instruction à Paris, puis alla suivre les cours de Gœttingue, où il prit le grade de docteur en médecine. Il repassa ensuite en Angleterre, fut nommé professeur à l'université d'Edimbourg (1855), médecin de la reine en Ecosse (1869), professeur de médecine pratique à York. M. le docteur Laycock s'est beaucoup occupé d'hygiène publique, a provoqué, en 1840, la création de la Commission de la santé des villes, a rédigé un plan complet de *Médecine d'Etat*, publié dans la *Presse médicale de Dublin*, et de nombreux rapports sur la situation sanitaire et l'histoire pathologique de la ville d'York. Il s'est livré aussi à de sérieux travaux sur les fonctions du cerveau et les lésions diverses de cet organe. Il a publié, outre de nombreux mémoires fournis à divers recueils: *Traité des maladies nerveuses des femmes* (1840); *Sur les fonctions réflexes du cerveau*, mémoire présenté à l'Association britannique pour l'avancement des sciences (1844); *Esprit et cerveau* ou *Corrélations de la conscience et de l'organisation* (1860, 2 vol.); *Méthodes d'observations et de recherches médicales*, etc.

LAYET (l'abbé Scipion-Pascal-Camille), missionnaire français, né à Aups (Var) en 1799, mort au même lieu en 1871. Chanoine honoraire de Fréjus et d'Alger, il avait professé la rhétorique et la philosophie au collége d'Aix et s'était livré à de laborieuses prédications. Il a composé divers ouvrages de piété: les *Loisirs sanctifiés*, l'*Echo du ciel*, la *Pastorale sacrée*, le *Fablier chrétien*, le *Thabor* ou *Moyens d'arriver au paradis de la vie intérieure*, les *Elévations*, le *Petit quart d'heure de solitude*, qui a eu des éditions nombreuses; *De la manne sacrée*, le *Pouvoir temporel*, etc.

* **LAYRAC**, bourg de France (Lot-et-Garonne), cant. d'Astaffort, arrond. et à 10 kilom. S. d'Agen, près du confluent de la Garonne et du Gers; pop. aggl., 1,414 hab. — pop. tot., 2,782 hab.

LAYS (Jean-Pierre), peintre français, né à Saint-Barthélemy-Lestra (Loire) en 1827. Il prit des leçons de Saint-Jean, et, comme son maître, il s'est adonné exclusivement à la peinture de fleurs et de fruits, soit à l'huile, soit à l'aquarelle. Parmi les œuvres exposées aux Salons par cet artiste de mérite, nous citerons: *Groupe de raisins de la Calabre* (1852); *Rosier mousseux*, *Fleurs et fruits*, *Raisins de Calabre*, aquarelles (1855); *Emblèmes de l'eucharistie*, *Bouquet de roses mousseuses*, *Rosier cent-feuilles*, *Couronne impériale et fleurs variées* (1857), aquarelles; *Coupe de raisins*, *Corbeille de fruits*, *Fleurs variées* (1859); *Vase de fleurs*, *Groupe de raisins de Calabre*, *Guirlande de fleurs* (1861); la *Vigne à la croix*, *Vase de fleurs variées* (1863); *Corbeille de framboises*, *Groupe de giroflées* (1864); *Vase de giroflées*, *Fleurs et fruits* (1865); *Bouquet de fleurs sur un banc* (1866); la *Vierge aux roses* (1867); *Framboises et fleurs*, *Fruits sur la branche* (1868); *Un rosier cent-feuilles*, la *Vigne* (1869); *Après le concert*, *Vase de pivoines et de pavots* (1870); *Une treille à la fenêtre* (1872); le *Bien et le mal*, *Fruits*, *Roses variées* (1874); *Giroflées et framboises*, *Offrande des marins à la Vierge* (1875); *Roses cent-feuilles*, *Raisins et pêches* (1876); *Une corbeille de fleurs*, *Une corbeille de fruits* (1877), etc. Cet artiste distingué, mais du second ordre, a obtenu des médailles dans un grand nombre d'expositions de province et à l'étranger, à Genève, à Londres et à Vienne.

* **LAZERGES** (Jean-Raymond-Hippolyte), peintre français. — Il a exposé depuis 1869: le *Chemin du Calvaire* (1870); *Eve* (1872); le *Christ au* XIXe *siècle* (1873); *Stabat mater* (1874); la *Résurrection*, *Louis XVI et Marie Antoinette*, *Jésus est conduit en prison* (1875); *Caravane de Kabyles* (1876); *Fatma la chanteuse*, *Djemâh des Moresques au marabout* (1877), etc. En outre, M. Lazerges a exécuté d'importants travaux à l'église Saint-Eustache, à Paris; à Notre-Dame-de-Recouvrance et à Saint-Laurent, à Nantes; à la chapelle des Dames de la Providence, à Rouen; à Notre-Dame-de-Bon-Secours, près de cette ville; au théâtre de Rouen, où il a peint le plafond. Cet artiste s'est également adonné à la musique et il a composé des mélodies et des chansons dont quelques-unes, telles que *Diogène*, *Vive Paris*, le *Retour en France*, sont très-appréciées. Enfin, il a publié dans divers journaux des articles sur les arts et fait paraître quelques brochures: *De l'Institut*, *de l'Ecole des beaux-arts et des Expositions* (1868, in-12); *Des associations artistiques* (1869, in-12); *Etudes sur la réorganisation des beaux-arts* (1871, in-12), etc.

Léa, drame anglais en trois actes, de M. Dion-Boussicaut, imité par M. E. de Najac (théâtre du Gymnase, juillet 1875). L'imitation de M. E. de Najac n'est pas tout à fait littérale; l'auteur français a fait de la

pièce anglaise ce que les dramaturges anglais font d'ordinaire de celles qu'ils tirent de notre théâtre; comme eux, il n'en a pris que la donnée et les scènes principales. Ce drame, quoique ainsi accommodé spécialement pour nous, n'en vaut pas mieux. Sa donnée est horriblement usée et vieillie; c'est celle de la *Femme aux deux maris* des spectacles du boulevard du Temple, et M. de Najac, pas plus que M. Dion-Boussicaut, n'a pu en tirer des effets neufs. Un peintre renommé et riche, M. Leigh, a épousé une jeune veuve pauvre, qui gagnait sa vie en donnant des leçons. Son premier mari, M. Rowdon, était un chenapan, qui, le jour même de ses noces, s'est enfui en emportant la dot, qui depuis a été condamné pour escroquerie, puis a traîné sur le continent une existence aventureuse en compagnie de sa maîtresse, une magnifique Italienne. Dans une lutte avec la police anglaise, qui le poursuivait, il est tombé à l'eau; sa mort a fait l'objet d'un procès-verbal officiel, et sa veuve a pu se remarier. Or, le chenapan n'est pas mort et il tombe à l'improviste dans l'heureux ménage de M. Leigh. La pauvre femme est si troublée de cette apparition inattendue qu'elle n'ose rien en dire à son mari; tout le monde dans la maison, belle-sœur, servante, amies, sait le secret; M. Leigh seul l'ignore. Mistress Leigh emploie, pour fermer la bouche de Rowdon, un moyen exécrable: elle le paye; elle peut être sûre qu'il reviendra à la charge. Le drôle n'y manque pas et cette fois il exige un rendez-vous; il lui a pris fantaisie d'aimer sa femme. C'est ici qu'apparaît Léa, l'héroïne de la pièce, cette belle Italienne dont Rowdon est le M. Alphonse. Cette Léa est jalouse comme une tigresse; elle s'est aperçue que son amant avait des distractions, et elle l'espionne attentivement. Elle survient au rendez-vous indiqué, juste au moment où il va être troublé par une visite bien inattendue: celle de M. Leigh. Léa fait fuir par une porte dérobée la femme qu'elle croit sa rivale et M. Leigh la trouve en tête à tête avec Rowdon. On s'imagine qu'il va y avoir un coup de scène, que M. Leigh était venu pour surprendre en faute mistress Leigh; point: il vient tout simplement demander à Léa, qui de son état est modèle, de vouloir bien poser chez lui, pour un tableau qu'il est en train de faire. Rowdon, qui décidément veut ravoir sa femme, va trouver un constable et le force d'agir judiciairement. C'est bien imprudent à lui, puisque la justice le recherche, qu'il sera obligé, en se réclamant de la loi, de donner son vrai nom et qu'on l'arrêtera infailliblement; mais ce n'est pas la justice qui se met en travers de ses plans, c'est Léa. Toutes les scènes où les deux amants paraissent se réduisent à un dialogue toujours le même: « Tu m'appartiens, je t'aime, je te veux tout entier, » dit Léa. « Tu m'ennuies, » répond Rowdon. La scène recommence lorsque Léa surprend Rowdon chez mistress Leigh; elle est interrompue par M. Leigh, qui cette fois sait tout. Comment l'a-t-il appris? c'est ce que l'auteur anglais, pas plus que son imitateur français, n'a daigné nous apprendre. Toujours est-il qu'il est furieux et qu'il étranglerait Rowdon si mistress Leigh ne s'interposait. Rowdon s'esquive; à peine a-t-il franchi la porte qu'on entend un cri: Léa le guettait, et elle vient de le frapper d'un coup de poignard. Le constable, qui venait pour rendre à Rowdon la femme légitime qu'il réclamait, arrête Léa, et la toile tombe sur ce brusque dénoûment. « Il est difficile, a dit M. Fr. Sarcey, de voir pièce plus brutale et moins touchante. Toutes ces horreurs laissent le public froid. Je ne puis comprendre comment elles ont pu séduire les Anglais; ils ont un goût différent du nôtre, sans doute. »

LEADER s. m. (lî-deur — mot angl. signifiant *celui qui conduit, qui mène*). Politiq. Se dit de l'homme politique qui, dans les débats du Parlement, joue le principal rôle parmi les membres d'un parti: *Les habiles du centre droit se préparent à faire litière de la dignité du Parlement, en même temps que de la dignité de leur chef, de leur précieux* LEADER. (République française.) ‖ Se dit aussi du principal article d'un journal politique.

— Sport. Cheval qui conduit le galop dans les exercices d'entraînement.

LEADERSHIP s. f. (lî-deur-chip — mot angl.). Rôle d'un leader: *M. Gladstone ne voulait ni reprendre ni quitter ce qu'on appelle la* LEADERSHIP. (John Lemoinne.)

LEADHILLITE s. f. (lî-di-li-te — de *Leadhills*, nom de lieu). Minér. Sulfato-carbonate de plomb, trouvé à Leadhills, en Ecosse.

* **LEBARBIER DE TINAN** (Marie-Charles-Adalbert), amiral français. — Il est mort en décembre 1876.

LEBAUDY (Jean-Gustave), homme politique et industriel, né à Paris en 1827. Fondateur d'une grande raffinerie de sucre, M. Lebaudy y a fait une grande fortune. Il a acquis, en 1875, pour une somme de 1,100,000 francs, la propriété du théâtre du Vaudeville. En 1876, il a été nommé, dans l'arrondissement de Mantes, où il possède le château de Rosny, membre de la Chambre des députés, où il a fait partie du groupe constitutionnel. Il a été nommé rapporteur du projet de loi relatif à la création d'un Conseil supérieur des chemins de fer (1877) et a signé, la même année, la protestation des 363 relative à la dissolution de l'Assemblée. Il a été réélu, contre le candidat officiel, aux élections générales du 14 octobre.

* **LEBLANC** (Urbain), vétérinaire français. — Il est mort à Paris en 1871.

* **LEBLOND** (Désiré-Méderic), magistrat et homme politique. — Le 24 mai 1873, il se rangea du côté de M. Thiers, puis il fit une constante opposition au gouvernement de combat, vota contre la circulaire Pascal, la loi Ernoul, l'expropriation pour l'église du Sacré-Cœur, le septennat, le maintien de l'état de siége, la loi sur les maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), pour les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Au mois de janvier 1876, il posa sa candidature au Sénat dans la Marne, mais il échoua. Le 20 février suivant, il se porta candidat à la députation dans la 1re circonscription de Reims. « Je suis républicain, dit-il dans sa profession de foi; je l'étais à vingt ans, sous la monarchie... C'est à l'éducation, suivant moi, c'est à l'enseignement, à la propagande active, énergique, mais pacifique des idées qu'il faut avoir recours pour amener à nous ceux que l'ignorance, les préjugés, les habitudes, les souvenirs ont faits nos adversaires. Grâce à ces moyens, nous avons réalisé un progrès immense et nous avons enfin fondé la République. » Elu député par 12,188 voix contre 1,884, M. Leblond reprit sa place dans le groupe de la gauche, qui le choisit comme président en janvier 1877. Rapporteur du projet d'amnistie pleine et entière demandée par Raspail, il conclut au rejet de cette proposition. Il fut également rapporteur de la commission du règlement. Il vota pour la suppression des jurys mixtes, l'augmentation du budget de l'instruction primaire, contre les menées cléricales (4 mai 1877), etc. Le 18 mai suivant, il s'associa à la protestation des gauches contre la politique de combat que venait de recommencer le maréchal de Mac-Mahon, puis il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, il se représenta devant ses électeurs de la 1re circonscription de Reims, qui le réélurent député par 13,677 voix contre 4,381, données au général Susbielle, candidat officiel et monarchique (14 octobre 1877). A la nouvelle Chambre, il a présenté un nouveau projet de règlement, qui a été voté le 13 novembre, a été nommé de nouveau président de la gauche républicaine, et il a voté pour la nomination de la commission d'enquête parlementaire, contre le cabinet de Rochebouët (24 novembre 1877), contre la proposition Touchard (21 janvier 1878), etc.

LE BON (Gustave), savant français, né à Nogent-le-Rotrou en 1841. Reçu docteur en médecine, il s'est consacré presque exclusivement d'abord à des recherches et à des travaux théoriques se rapportant à l'art médical, qu'il n'a guère pratiqué qu'en 1870, pendant la guerre, comme médecin en chef d'une division des ambulances militaires volantes de l'armée de Paris. Il a été nommé, à cette occasion, chevalier de la Légion d'honneur. Il a publié plusieurs traités sur des sujets se rapportant à la médecine, notamment: *Recherches sur la fève de Calabar*; l'*Analyse de la xanthine*; le *Choléra, nouvelles recherches sur le mode de contagion*; *Traité de la mort apparente et des inhumations prématurées* (1866, in-8°); *Physiologie de la génération de l'homme et des principaux êtres vivants* (1868, in-18, avec gravures); *Hygiène pratique du soldat et des blessés* (1870, in-18, illustré); *Om skindod og om forhasted begravelser* (1 vol. in-18); *Nouvelles recherches expérimentales sur l'asphyxie* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*). Il s'est livré ensuite à des recherches embrassant plusieurs branches de la science et de la philosophie, et il a publié: *Traité de physiologie humaine appliquée à l'hygiène et à la médecine* (1875, 1 vol. gr. in-8°, avec 300 gravures); *Histoire des origines et du développement de l'homme et des sociétés* (1877, 2 vol. in-8°).

LEBOURG (Charles-Auguste), sculpteur français, né à Nantes en 1830. M. Lebourg est un des nombreux élèves de Rude. Il a exposé successivement: *Enfant nègre jouant avec un lézard*, statuette en bronze (1853); *Joueur de biniou dansant* (1857), statuette en bronze; *Vierge gauloise marchant au sacrifice*, statue en marbre (1859); *Une mère*, groupe en marbre; la *Rosée et le parfum*, statuettes en terre cuite; *Danaé*, statue en plâtre (1861); *Homéride*, statue en plâtre (1864); *Une jeune mère*, groupe en plâtre; la *Folie*, buste en terre cuite (1865); *Saint Jacques*, statue en pierre pour l'église de la Trinité; *Jeune oiseleur rendant la liberté à une hirondelle* et *Enfant jouant avec une sauterelle*, statues en plâtre (1866); les *Jeux de l'amour*, groupe en terre cuite; *Mme A. Sarry*, buste en marbre (1867); le *Centaure Eurytion enlevant la fiancée de Pirithoüs*, groupe en plâtre (1869); *M. Emile Barrault*, buste en bronze (1870); *Lady Wallace*, buste en marbre (1872); la *Prêtresse d'Eleusis*, statue en marbre; *Discobole*, statue en marbre; le *Joyeux devis*, groupe en faïence (1874); *Eole et Thétis*, bas-relief en terre cuite; le *Joyeux devis*, groupe en bronze (1876). M. Lebourg est auteur des deux modèles de fontaine que M. Wallace a fait exécuter en si grand nombre à Paris pour fournir de l'eau potable aux passants. Il a été chargé de la décoration de la façade de l'hôtel de ville de Fontainebleau. Il a obtenu une médaille de 3e classe en 1853, un rappel en 1859, une médaille en 1868.

LEBOURGEOIS (Armand), avocat et homme politique français, né à Dieppe en 1815. Il exerca longtemps la profession d'avocat dans sa ville natale, dont il fut nommé maire sous l'Empire. Elu, le 2 juillet 1871, député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée nationale, il alla siéger à droite parmi les monarchistes, avec lesquels il vota. Toutefois, le 24 mai 1873, il se prononça pour M. Thiers; mais, après l'établissement du gouvernement de combat, il appuya toutes les mesures de réaction proposées par le ministère. Un certain nombre de ses électeurs lui ayant demandé, au mois d'octobre 1873, quel serait son vote dans le cas où l'Assemblée se prononcerait sur le rétablissement de la monarchie, il refusa de répondre. Il vota ensuite pour le septennat, le maintien de l'état de siége, la loi contre les maires, pour le cabinet de Broglie, contre la proposition Périer, pour la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, M. Lebourgeois se porta candidat à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Dieppe le 20 février 1876. Il déclara dans sa profession de foi qu'il avait voté la constitution, ce qui était la meilleure preuve qu'il en voulait la mise en pratique loyale et sincère. Elu député par 5,690 voix contre M. Cruzel, républicain, il alla siéger à droite, vota constamment avec la minorité antirépublicaine, se montra favorable au coup d'Etat parlementaire du 17 mai 1877 et se prononça contre l'ordre du jour de défiance adopté par les gauches contre le cabinet de Broglie-Fourtou le 19 juin suivant. Après la dissolution de la Chambre, M. Lebourgeois devint candidat officiel à la députation à Dieppe, où il fut réélu député le 14 octobre 1877, par 8,205 voix contre M. Desmarest, qui en eut 4,033. A la nouvelle Chambre, il a repris sa place dans la minorité monarchiste, avec laquelle il a continué de voter.

* **LEBRAS** (Auguste), poëte français. — Il était né à Lorient, où son père était avoué, le 30 janvier 1811, et non en 1816.

* **LEBRETON** (Eugène-Casimir), général et homme politique français. — Il est mort en mars 1876.

LEBRETON (Charles-Louis), médecin et homme politique français, né à Ploërmel (Morbihan), en 1807. Il entra à vingt-deux ans dans le service de santé de la marine, qu'il quitta en 1831, se rendit alors à Paris, où il compléta ses études médicales, et fut reçu docteur en 1834. M. Lebreton alla exercer alors la médecine à Pleyben, dans le Finistère. Il devint un des chefs du parti démocratique dans ce département, qui l'envoya siéger à l'Assemblée constituante en 1848. Il y fit partie des républicains modérés, appuya la candidature de Cavaignac à la présidence de la République, se prononça contre l'expédition de Rome et se rangea dans l'opposition après l'arrivée de Louis Bonaparte à la présidence. Non réélu à la Législative (1849), le docteur Lebreton alla reprendre l'exercice de son art dans son département. Il se tint à l'écart de la politique active tant que dura l'Empire. Elu, le 2 juillet 1871, député du Finistère à l'Assemblée nationale, il y siégea dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, notamment pour M. Thiers le 24 mai 1873, contre le septennat, le ministère de Broglie, pour les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, il est rentré dans la vie privée.

LECADRE (Adolphe-Aimé), médecin français, né à Nantes en 1803. Il prit le grade de docteur en médecine, puis il alla se fixer au Havre, où depuis lors il a pratiqué son art. Il est vice-président du conseil d'hygiène et de salubrité de l'arrondissement du Havre. On lui doit les ouvrages suivants: *Essai sur la névralgie intercostale* (1856, in-8°); *Rapport sur les affections épidémiques qui ont régné au Havre et dans ses environs durant l'année* 1859 (1860, in-8°); *Histoire des trois invasions épidémiques de choléra-morbus au Havre* (1863, in-8°); le *Choléra-morbus épidémique au Havre en* 1865 *et* 1866 (1867, in-8°); *Etude sur le mouvement de la population et sur les affections épidémiques qui ont régné au Havre durant les années* 1871 *et* 1872 (1874, in-8°); *Le Havre en* 1873 *considéré sous le rapport statistique et médical* (1875, in-8°), etc.

* **LECANU** (Louis-René), médecin et chimiste. — Il est mort à Paris en 1871. Son dernier ouvrage est intitulé: *Etudes sur les raisins* (1868-1870, 2 vol. in-8°).

* **LECELLES**, bourg de France (Nord), cant. de Saint-Amand-les-Eaux, arrond. et à 14 kilom. N.-O. de Valenciennes; pop. aggl., 1,932 hab. — pop. tot., 2,188 hab.

* **LECESNE** (Jules), homme politique français. — Né à Alençon (Orne) le 7 septembre 1818, il est mort le 2 février 1878, et non en 1872. M. Lecesne avait refusé de poser sa candidature à l'Assemblée nationale le 8 février 1871 et le 2 juillet suivant. Il n'en obtint pas moins un assez grand nombre de suffrages. Le 8 octobre, les électeurs de Graville le nommèrent membre du conseil général de la Seine-Inférieure. A l'élection complémentaire du 16 novembre 1873, il retira sa candidature, qu'il venait de poser, devant celle du général Letellier-Valazé. Après la dissolution de l'Assemblée, il se porta candidat à la Chambre des députés dans la 1re circonscription du Havre le 20 février 1876. Dans un discours qu'il prononça alors dans une réunion publique, il dit: « Républicain de la veille, je serai naturellement républicain du lendemain, avec cette mission de maintenir et de consolider la République, qui est pour moi de droit supérieur et absolu. » Ayant eu trois concurrents républicains et un monarchique, il obtint au premier tour de scrutin la majorité relative sans être élu. Au scrutin de ballottage du 5 mars, il fut élu député par 7,332 voix. M. Lecesne alla siéger à la Chambre dans le groupe de l'Union républicaine, auprès de M. Gambetta, dont il partageait entièrement les idées politiques. Le 16 mars 1877, il prononça un grand discours dans lequel il demandait le rachat des chemins de fer par l'Etat. Il vota contre les jurys mixtes, les menées cléricales (4 mai 1877), s'associa à la protestation des gauches contre le message du 17 mai et fit partie des 363 qui votèrent un ordre du jour de blâme contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, il fut réélu député au Havre par 10,788 voix contre M. Masquelier, candidat officiel et monarchique, qui n'eut que 3,101 voix. A la nouvelle Chambre, il vota pour la nomination d'une commission d'enquête parlementaire, contre le cabinet de Rochebouët, contre la proposition Touchard (21 janvier 1878). Il mourut presque subitement d'une congestion cérébrale.

* **LE CHATELIER** (Louis), ingénieur. — Il est mort subitement à Paris en 1873. Le Chatelier avait été le collaborateur et l'ami constant d'Eugène Flachat, avec qui il avait contribué à créer le réseau de nos voies ferrées. On lui doit une foule de travaux dans la mécanique et dans l'art de l'installation et de l'exploitation des chemins de fer. Outre les ouvrages que nous avons mentionnés, il a laissé: *Chemins de fer, mémoire sur la marche à contre-vapeur des machines locomotives* (1869, 2 vol. in-8°); *Assainissement, note sur l'épuration des eaux d'égout* (1872, in-8°).

LECHERBONNIER (Auguste), avocat et homme politique, né à Issoudun (Indre) en 1822. Il étudia le droit à Paris, où il fonda le *Journal des Ecoles* (1843). Reçu licencié, il alla exercer la profession d'avocat dans sa ville natale. Ses opinions républicaines lui valurent d'être nommé, après la révolution de 1848, secrétaire général de la préfecture de l'Indre. Révoqué en 1849, il eut, en outre, à subir un procès politique, et, après le coup d'Etat du 2 décembre, il fut interné à Brive. M. Lecherbonnier parvint, non sans peine, à reprendre dans cette ville l'exercice du barreau. Il devint sous l'Empire un des membres de l'opposition et fonda, après la révolution du 4 septembre 1870, la *République de Brive*. Le 20 février 1876, il se porta candidat républicain à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Brive et fut élu au scrutin de ballottage, le 5 mars, par 8,138 voix. M. Lecherbonnier alla siéger à gauche et vota constamment avec la majorité républicaine. Le 18 mai 1877, il s'associa à la protestation des 363 députés républicains contre le message du président de République, puis il vota, le 19 juin, l'ordre du jour contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre suivant, il demanda le renouvellement de son mandat aux électeurs de Brive, qui le réélurent député par 8,376 voix contre 5,731 données au candidat officiel et bonapartiste, M. Chauviniat. A la nouvelle Chambre, il a repris sa place à gauche, a voté pour la nomination d'une enquête parlementaire, contre le cabinet Rochebouët (24 novembre 1877), etc.

LÈCHEMENT s. m. (lè-che-man — rad. *lécher*). Action de lécher.

LÉCHIES, divinités agrestes de la mythologie slave, qui attiraient les voyageurs au fond des bois et les chatouillaient pour les faire mourir.

LECLERC (Pierre-Théodore), poëte, né à Paris en 1819. Issu d'une famille d'ouvriers, il embrassa pour vivre la profession de briquetier. De très-bonne heure, il s'adonna à la poésie, composa des chansons, des pièces de vers, des vaudevilles et reçut des encouragements de Béranger. M. Leclerc a été autorisé à faire des conférences à l'Asile national de Vincennes. Il fait partie de diverses Sociétés littéraires. Un certain nombre de ses poésies ont été publiées dans un recueil intitulé: *Biographie et poésies de Théodore Leclerc* (1862, in-8°).

* **LECOCQ** et non **LECOQ** (Alexandre-Charles), compositeur français. — Il est né à Paris en 1832. Outre les opéras que nous avons cités, on lui doit: *Huis clos*, opérette en un acte, jouée aux Folies-Nouvelles en